

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 22 juin 2023, au lieu habituel, à**
20h00**Date de la convocation : 12 juin 2023****Président de séance : M. Stéphane GIBERT, 1^{er}**
adjoint**Nombre de conseillers**- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 12
- absents : 1**Liste des membres :** M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien,
Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard,
Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard,**Procuration :**

M BRIVADIS André a donné procuration à M. GIBERT Stéphane

M PHILBEE Paul a donné procuration à M. PHILIPON Pierre

Absent : M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M. BLANCHEFORT Fabien**2023 – 41 Vente de deux parties de terrain à Mme Laborde**

Monsieur GIBERT Stéphane, 1^{er} adjoint, rappelle que lors de la séance du 21 septembre 2021, le conseil municipal avait décidé de proposer à Mme Laborde, le prix de 10€/m² pour la vente d'une partie de la parcelle AB 395 (1a 22ca), située rue Saint Martin. Mme Laborde a accepté le prix de 10€/m².

Madame Laborde souhaite aussi acquérir une bande de terrain le long de son habitation cadastrée pour partie AB 391 (surface 29ca).

Les frais de bornage seront à sa charge.

La surface totale achetée est de 1a 51ca, soit 1 510 €.

Le conseil municipal après avoir délibéré et voté :

- Décide de vendre ces deux parties de terrain : 1a 22ca de la parcelle AB 395 et 29ca de la parcelle AB 391 à Mme Laborde au prix de 10€/m²,
- Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les diligences pour aboutir à la vente de ces deux parties de terrain.

Le 1^{er} adjoint
Stéphane GIBERT

Le secrétaire de séance

Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	12